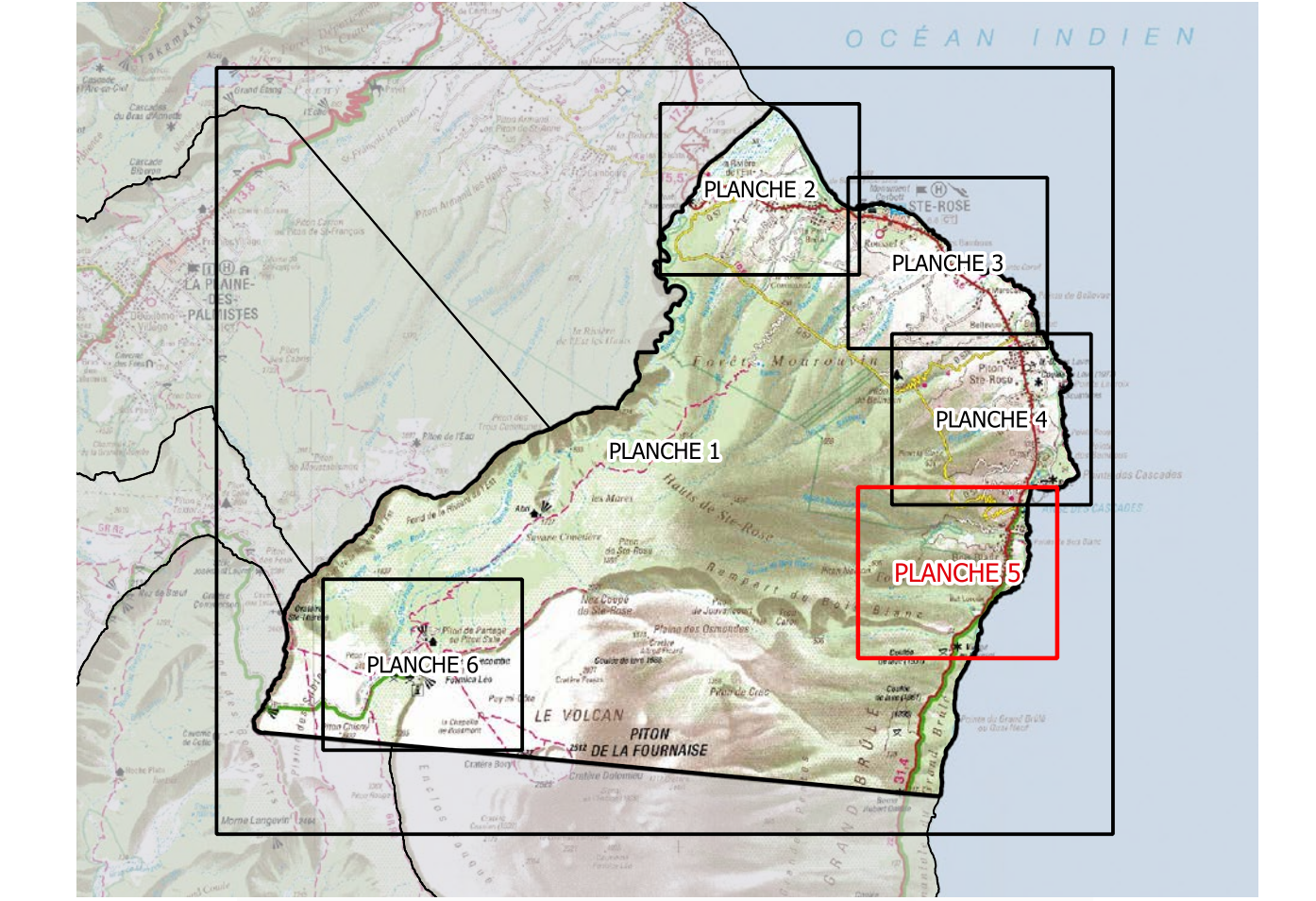


Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles
Commune de Sainte-Rose



Zonage réglementaire du risque

PLANCHE 5
Bois-Blanc - Ilet Leroux

ECHELLE 1 / 5000

**CONCERTATION
AVEC LE PUBLIC**

Octobre 2021

PRÉFET
DE LA RÉGION
REUNION

MAIRIE
DE SAINTE-ROSE

BRGM

LEGENDE :

Zones avec un principe d'inconstructibilité

R1 Aléa fort inondation (ou résiduel fort inondation) combiné à un aléa mouvements de terrain; Aléa élevé ou très élevé mouvements de terrain combiné à un aléa fort, moyen ou faible inondation (ou résiduel fort ou moyen inondation).

R2 Aléa moyen mouvements de terrain combiné à un aléa nul, faible ou moyen inondation (ou résiduel moyen inondation).

Zones constructibles sous conditions

B2u Aléa moyen mouvements de terrain en zone "secteurs jugés sécurisables" et un aléa nul, faible ou moyen inondation (ou résiduel moyen inondation).

B2 Aléa moyen inondation (ou résiduel moyen inondation) combiné à un aléa nul ou faible mouvements de terrain.

B3 Aléa faible inondation (ou résiduel faible inondation) combiné à un aléa nul ou faible mouvements de terrain.

Aléa faible mouvements de terrain combiné à un aléa nul inondation.

Bâtiments et infrastructures

Autre bâtiment
Bâtiment industriel
Bâtiment remarquable (Mairie, Hôpitaux, Lycée, ...)
Cimetière
Espace de plein air et de loisirs
Réservoir

Routes

Nationale
Départementale
Communale
Chemin

Cadastre

Parcellaire

Cours d'eau, ravines

Rivière de l'Est

ECHELLE 1 / 5000

Fond topographique :
©IGN-BD TOPO® 2019

Fond parcellaire : © DGFIP – PCI vecteur © māj 2020 - ILE DE LA REUNION

Cartographie : BRGM Réunion - 2021

Les informations cartographiques (le cadastre, les différents bti et voiries, les toponymes, etc.) sont matérialisées pour permettre de faciliter l'identification des parcelles concernées par le présent zonage réglementaire du PPR de la commune, notamment dans le cadre de la délivrance des autorisations d'occupation ou d'utilisation du sol.

Projection utilisée : RGR92 / UTM 40S

